

ED 139 - Label européen

Le doctorat européen est un diplôme de doctorat classique auquel s'ajoute un « label européen » délivré par l'université et signé par son Président.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Afin d'obtenir le label « doctorat européen » le doctorant doit avoir satisfait aux quatre conditions suivantes :

- Le diplôme doit avoir été en partie préparé dans une institution de recherche d'un autre Etat européen durant un séjour d'une durée minimum de trois mois (consécutifs ou non).
- L'autorisation de soutenance est accordée au vu de rapports rédigés par deux professeurs de deux pays européens.
- Un membre au minimum du jury doit appartenir à un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat européen autre que celui dans lequel le doctorat est soutenu.
- Une partie significative (au moins un échange avec un membre du jury) de la soutenance doit être effectuée dans une langue autre que la (ou les) langue(s) nationale(s) du pays où est soutenu le doctorat.

MODALITÉS PRATIQUES

Trois mois au minimum avant la date prévue de soutenance, le candidat doit fournir, auprès de son école doctorale, un dossier comprenant les pièces suivantes : [à télécharger ici](#).

- Dossier de candidature au label « doctorat européen » signé par le directeur de thèse et le directeur de l'institution de recherche de rattachement.
- Attestation de séjour complétée par le Directeur de l'institution de recherche de l'autre pays européen.
- Compte rendu du séjour signé par le doctorant et le directeur de thèse.

Sans ces documents la demande ne pourra être acceptée.

L'Unité de Rattachement du doctorant mettra tout en œuvre pour accompagner ce dernier dans la prospection d'une institution de recherche dans un pays européen. Cette démarche doit entrer dans la perspective de partenariat en adéquation avec les axes de recherche des institutions concernées.

Il n'est pas prévu de procédure particulière de financement de ce dispositif. Ce financement est laissé à l'appréciation de l'unité de rattachement du doctorant, laquelle pourra solliciter un éventuel soutien de son école doctorale.

Mis à jour le 30 mars 2017

► Organisation administrative

ur :

POMMIER

naire administrative :

TESNIERES

REMOND, bureau 301B

70.39

► Horaires d'ouverture au public

mercredi, jeudi, vendredi : 9h30-12h30/14h-17h30

e le mardi après-midi.

▶ Représentants de l'Ecole Doctorale 139

Thibault Jaubert- EA 4386, Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale (APPS)

Olga Kryshaleva- UMR 7114, Modèles, Dynamiques, Corpus (MoDyCo)

Pauline Laurent- EA 4004, Cognition Humaine et ARTificielle (CHART)

Aud Lemerrier - EA 4430, CLInique, PSYchanalyse et Développement (LIPSYD)

Éléonore Msika - EA 4004, Cognition Humaine et ARTificielle (CHART)

email : contact.doctorants.ed139@gmail.com

▶ Plan de site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale CLM](#)

www.univ-lyon1.fr/terre.fr/ed-139-label-europeen-761253.kjsp?RH=1490876455532